14 Novembre 2011

Année 5—Numéro 09

Regroupement des loisirs et sports Saguenay—Lac-St-Jean

L'Inter@tif

REGROUPEMENT LOISIRS ET SPORTS
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

42e MERITE SPORTIF REGIONAL

17 NOVEMBRE 2011

Un rappel!

42e Mérite sportif régional,
jeudi le 17 novembre 2011, salle Michel Côté.
Billets en vente au RLS
Contactez-nous! — *418.480.2228*
Encourageons les athlètes régionaux!

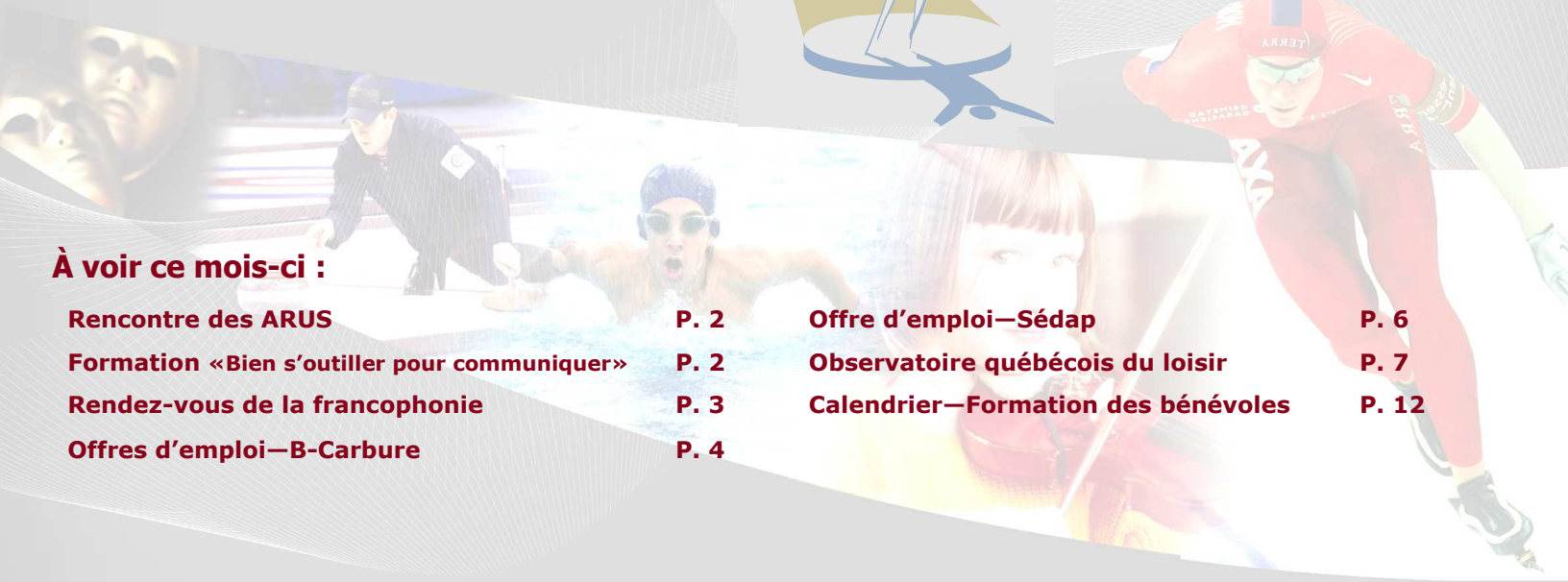

À voir ce mois-ci :

Rencontre des ARUS	P. 2
Formation «Bien s'outiller pour communiquer»	P. 2
Rendez-vous de la francophonie	P. 3
Offres d'emploi—B-Carbure	P. 4
Offre d'emploi—Sédap	P. 6
Observatoire québécois du loisir	P. 7
Calendrier—Formation des bénévoles	P. 12

TABLE DE CONCERTATION DES ASSOCIATIONS RÉGIONALES UNI-SPORTS

7 DECEMBRE 2011, SAINT-BRUNO, 19 h

Toutes les associations régionales uni-sports sont conviées à prendre part à la seconde des 2 rencontres annuelles de la Table de concertation des ARUS qui aura lieu le 7 décembre prochain, à l'Hôtel de Ville de Saint-Bruno (563, rue St-Alphonse), dès 19h00.

À cette occasion, plusieurs sujets concernant les activités en lien avec le RLS seront abordés et des ateliers d'échanges entre les membres seront à l'horaire.

www.rlsslsj.qc.ca

Réseau québécois de ressources en formation

Le Regroupement Loisirs et Sports Saguenay-Lac-Saint-Jean présentera la formation « Bien s'outiller pour communiquer » au Collège d'Alma. Toutes les personnes intéressées à participer à cette formation peuvent s'inscrire dès maintenant.

Cette session vous apprend l'analyse et l'identification des bons moyens pour vous faire connaître. Familiarisez-vous avec les normes régissant : les communiqués, la photo, l'affiche, le dépliant, le kiosque d'information, la conférence de presse, le site web et toute autre tâche connexe par rapport à la communication. La séance de formation, d'une durée de 3 heures, **aura lieu le mercredi 23 novembre 2011 au Collège d'Alma dans la salle «La Tisanière» à compter de 18 h 30.**

La formation sera offerte par Monsieur Denis Bergeron, enseignant en éducation spécialisée et détenteur d'un certificat en enseignement collégial. Monsieur Bergeron est également enseignant pour le service de formation continue Mastera du Cégep de Jonquière et est coordonateur de la Maison des jeunes de Jonquière depuis 1996.

Le coût est de 45 $ par personne et peut être payé sur place ou facturé à l'organisme. Le nombre de places est limité et les candidats ont **jusqu'au vendredi 16 novembre 2011 pour s'inscrire.**

Informations et inscriptions

Pour toutes informations ou pour inscription, contacter Amélie Clergeau au Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean au 418-480-2228 ou par courriel à l'adresse suivante : agent.loisir@rls-sag-lac.org .

La 14e édition des Rendez-vous de la Francophonie aura lieu en mars prochain soit du 9 au 25 mars 2012. Pour cette nouvelle édition nous reviendrons avec : *Les Bourses de la Francophonie.*

Dans le but de soutenir financièrement la création et la réalisation de vos projets qui auront lieu dans le cadre de ces festivités, Le RLS en collaboration avec Les Rendez-vous de la Francophonie, sont fiers de vous offrir ces bourses.

L'attribution des trois bourses se fera par tirage au sort. Les deux premières seront d'un montant de 500 $ chacune et une troisième de 250 $.

Le fonctionnement est simple. Vous n'avez qu'à remplir le formulaire de participation disponible sur notre site internet au www.rlsslsj.qc.ca et nous faire parvenir le tout avant le 18 janvier 2012. Le tirage des bourses sera effectué le 8 février 2012. Notez que les organismes admissibles à ce tirage sont : les municipalités, les organismes de loisirs, les organismes communautaires, les organismes culturels, les maisons des jeunes, les bibliothèques et les établissements d'enseignement.

Pour toutes informations au sujet des *bourses de la Francophonie*, n'hésitez à communiquer avec notre agent de développement en loisirs, Mme. Amélie Clergeau.

Pour en savoir plus sur les festivités, vous pouvez consulter le site internet des Rendez-vous de la Francophonie au www.rvf.ca.

Affichons nos couleurs et soyons de cette fête qui rassemble le plus grand nombre de francophones canadiens!

BONNE CHANCE À TOUS!

Offre d'emploi

Titre de l'emploi: Agent(e) de développement

B-Carbure est un regroupement de partenaires mobilisés autour de l'adoption et du maintien d'un mode de vie physiquement actif et d'une saine alimentation chez les jeunes de 0 à 17 ans et leur famille sur le territoire du CSSS de Jonquière. Soutenu par Québec en forme, B-Carbure a pour mission de favoriser le développement des jeunes par la mise en place d'environnements favorables aux saines habitudes de vie, et ce, le plus près possible de leur milieu de vie. Par ce projet, B-Carbure désire donner aux jeunes le pouvoir de s'épanouir indépendamment de leurs conditions sociales, économiques et culturelles.

RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES

Sous la responsabilité de la coordonnatrice du regroupement, l'agent(e) de développement voit à rencontrer les milieux ruraux sur l'ensemble du territoire du CSSS de Jonquière (St-Charles-de-Bourget, Bégin, St-Ambroise et Larouche) pour planifier et mettre en place une stratégie de mobilisation en saine alimentation relié aux ateliers de cuisine parents-enfants. Elle ou il, verra également à sensibiliser et persuader les milieux à la mise en place d'actions pouvant favoriser et développer de saines habitudes de vie en suscitant la concertation des expertises, en mobilisant de nouveaux milieux et en encourageant l'implication de la communauté autour de ce projet.

RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES

- Dresser un portrait de l'alimentation dans les milieux ruraux;
- Communiquer et travailler en collaboration avec les partenaires de la communauté afin de développer des ententes et des collaborations en lien avec l'atelier de cuisine parents-enfants (épicier, école, CPE, garderie, municipalité, centre communautaire, etc.)
- Évaluer avec les milieux les liens possibles à faire;
- Travailler de concert avec l'intervenante en saines habitudes de vie B-Carbure au développement des outils en lien avec les projets développés;
- Effectuer et animer des rencontres d'échanges et de mobilisation avec les différents acteurs du milieu
- Promouvoir et persuader les acteurs du milieu à la mise en place d'actions pouvant favoriser et développer de saines habitudes de vie auprès des enfants et de leur famille;
- Voir à la réalisation d'activités ponctuelles de sensibilisation et de promotion aux saines habitudes de vie au sein des milieux ciblés;
- Développer des mécanismes de suivi et d'évaluation;
- Participer à des rencontres et des tables de concertation;
- Toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Formation reliée aux domaines de l'animation, des loisirs, de la saine alimentation, de l'intervention auprès des jeunes et/ou formation et expérience jugée pertinente;
- Expérience de travail significative auprès des enfants entre 0 à 17 ans;
- Être à l'aise en animation et/ou mobilisation;
- Intérêt à travailler au sein de municipalités rurales;
- Bonne connaissance de la Suite Office
- Très bon français parlé et écrit

CARACTÉRISTIQUES RECHERCHÉES

- Intérêt pour le développement de saines habitudes de vie chez les enfants et leur famille;
- Sens des responsabilités, leadership;
- Dynamique et persuasif;
- Bonne capacité d'adaptation et d'organisation;
- Capacité d'analyse et de synthèse;
- Valorisation de la vie active et d'une saine alimentation;

TYPE D'EMPLOI	Contrat temps plein renouvelable annuellement
HORAIRE	Temps plein (12 mois/35 heures par semaine)
NÉCESSAIRE	Posséder un permis de conduire valide et une voiture.
ENTRÉE EN FONCTION	Janvier 2012
RÉMUNÉRATION	Selon la grille salariale en vigueur, à partir de 30 000 $.
LIEUX DE TRAVAIL	Jonquière et les municipalités rurales du territoire (Larouche, St-Charles-de-Bourget, St-Ambroise, Bégin).
PARTICULARITÉS	Être capable de travailler en équipe

Vérification des antécédents judiciaires
Horaire variable (nécessite à l'occasion de travailler de soir et de fin de semaine)
Voiture obligatoire (la nature du travail requiert des déplacements).

(Seuls les candidats retenus pour l'entrevue seront contactés)
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation avant le 18 novembre 2011 16h à l'adresse courriel suivante : coordination@bcarbure.com

Nathalie Poirier
Coordonnatrice de B-Carbure
1961 rue Davis, Jonquière, G7S 3B7

Offre d'emploi

Titre de l'emploi: Agent(e) de développement

B-Carbure est un regroupement de partenaires mobilisés autour de l'adoption et du maintien d'un mode de vie physiquement actif et d'une saine alimentation chez les jeunes de 0 à 17 ans et leur famille sur le territoire du CSSS de Jonquière. Soutenu par Québec en forme, B-Carbure a pour mission de favoriser le développement des jeunes par la mise en place d'environnements favorables aux saines habitudes de vie, et ce, le plus près possible de leur milieu de vie. Par ce projet, B-Carbure désire donner aux jeunes le pouvoir de s'épanouir indépendamment de leurs conditions sociales, économiques et culturelles.

RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES

Sous la responsabilité de la coordonnatrice du regroupement, l'agent(e) de milieu voit à rencontrer les milieux sur l'ensemble du territoire du CSSS de Jonquière afin de dresser des portraits de l'animation dans les différents milieux, poser un diagnostic afin de cibler les besoins et offrir un soutien à l'animation en lien avec les besoins identifiés. Elle ou il, verra également à sensibiliser et persuader les milieux à la mise en place d'actions pouvant favoriser et développer un mode de vie physiquement actif en suscitant la concertation des expertises, en mobilisant de nouveaux milieux et en encourageant l'utilisation des outils/ressources disponibles.

RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES

- Communiquer et travailler en collaboration avec les partenaires du projet (scolaire, communautaire, santé, municipal);
- Dresser un portrait de l'animation dans les milieux et poser un diagnostic;
- Évaluer avec les milieux les liens possibles à faire;
- Partager et favoriser l'utilisation des outils en animation;
- Animer des formations en animation sur le territoire à l'intention des animateurs, bénévoles et jeunes leaders œuvrant auprès des 5-17 ans;
- Promouvoir et persuader les acteurs du milieu à la mise en place d'actions pouvant favoriser et développer un mode de vie physiquement actif auprès des enfants;
- Mettre en place un programme de leadership dans les écoles, exemple : Ma court, un monde de plaisir;
- Voir à la réalisation d'activités ponctuelles de sensibilisation et de promotion aux saines habitudes de vie au sein des milieux ciblés;
- Participer à l'évaluation des projets qui lui sont confiés et en communiquer les résultats à la coordonnatrice;
- Développer des projets thématiques tels : Rendez-vous d'automne, Plaisir d'hiver.
- Participer à des rencontres et des tables de concertation;
- Toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Formation reliée aux domaines de l'animation, des loisirs, de l'intervention auprès des jeunes et/ou formation et expérience jugée pertinente;
- Au moins 2 ans d'expérience en animation;
- Intérêt à travailler au sein de municipalités rurales, du milieu communautaire et scolaire;
- Très bon français parlé et écrit

CARACTÉRISTIQUES RECHERCHÉES

- Sens des responsabilités, leadership;
- Dynamique et persuasif;
- Bonne capacité d'adaptation et d'organisation;
- Capacité d'analyse et de synthèse;
- Valorisation de la vie active et d'une saine alimentation;

TYPE D'EMPLOI	Contrat temps plein renouvelable annuellement
HORAIRE	Temps plein (12 mois/35 heures semaine)
ENTRÉE EN FONCTION	Janvier 2012
RÉMUNÉRATION	Selon la grille salariale en vigueur, à partir de 30 000 $.
LIEUX DE TRAVAIL	Jonquière et les municipalités rurales du territoire (Larouche, St-Charles-de-Bourget, St-Ambroise, Bégin)
PARTICULARITÉS	Être capable de travailler en équipe

Horaire variable (nécessite à l'occasion de travailler de soir et de fin de semaine)
Voiture obligatoire (la nature du travail requiert des déplacements)
Vérification des antécédents judiciaires

(Seuls les candidats retenus seront contactés)

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation avant le 18 novembre 16h à l'adresse courriel suivante : coordination@bcarbure.com

Nathalie Poirier
Coordonnatrice de B-Carbure
1961 rue Davis, Jonquière, G7S 3B7
Bureau : 418-695-8981poste 1

RÉSEAU Sépaq

Parc national des Monts-Valin
Conserver. Protéger. Découvrir.

PRÉPOSÉ ou PRÉPOSÉE À L'ACCUEIL
Poste saisonnier

Mandat

Le préposé à l'accueil reçoit, informe, oriente et conseille la clientèle sur les produits, les activités et les services offerts par le parc et la Société. Il prend des réservations, émet des autorisations d'accès ou de séjour. Il perçoit des sommes d'argent, complète les transactions à l'aide d'un terminal point de vente. Il s'assure de la disponibilité du matériel d'information et de promotion. Il s'occupe de la Boutique Nature, de la location d'équipement et des distributrices. Il peut être appelé à compiler des statistiques et effectuer des sondages auprès des visiteurs. Il reçoit les plaintes, les suggestions et les commentaires de la clientèle. Il peut se voir confier toute autre tâche connexe à ses fonctions.

Qualifications requises

- Détenir un secondaire V
- Anglais fonctionnel

Exigences particulières et profil recherché

- Avoir de l'expérience liée au domaine du tourisme et des services à la clientèle
- Aimer travailler avec le public et en équipe
- Avoir des aptitudes pour travailler avec un ordinateur
- Être disponible pour travailler les fins de semaine et les jours fériés
- Une attestation de participation à la formation Client plus serait un atout

Les conditions

- Selon les dispositions de la convention collective en vigueur
- Du 1er décembre 2011 au 1er avril 2012
- Du 1er juin 2012 au 1er octobre 2012
- En moyenne 34 heures par semaines (pour l'hiver)

Avantages liés à l'emploi

- Carte d'accès réseau Parcs Québec
- 20% d'escompte sur les séjours et les achats à la Sépaq

Faites parvenir votre CV au plus tard le 21 novembre 2011 à 16 h au :

Parc national des Monts-Valin
Josée Vincent
360, rang Saint-Louis, Saint-Fulgence, (Québec) G0V 1S0
Télécopieur : (418) 674-1246
Courriel : vincent.josee@sepaq.com

La mission du parc national des Monts-Valin est d'assurer la conservation et la mise en valeur d'un échantillon de territoire représentatif du massif des monts Valin. Le parc assure l'accessibilité, la mise en valeur et la protection de ce territoire exceptionnel au bénéfice de sa clientèle et des générations futures.

La Société souscrit au principe d'équité en matière d'emploi et privilégie l'embauche locale et régionale. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

BULLETIN
VOLUME 9, NUMÉRO 4 - 2011

L'Observatoire québécois du loisir a récemment publié deux bulletins, en voici un aperçu. Pour obtenir les bulletins complets consultez: www.uqtr.ca/oql

Observatoire québécois du loisir

Bénévolats nouveaux, approches nouvelles : Le bénévolat des Québécois selon un sondage de Léger Marketing

Les nouvelles pratiques en matière de bénévolat posent des défis de taille aux organismes et aux gestionnaires de bénévoles. Cette situation est palpable au quotidien dans le monde du bénévolat au Québec. D'un côté les organismes affirment avoir de la difficulté à recruter et à garder leurs bénévoles, tandis que de l'autre plusieurs bénévoles fortement engagés se questionnent sur l'effritement du bénévolat.

LES PRINCIPAUX RÉSULATS SUR LES CHANGEMENTS EN BÉNÉVOLAT

Le don de temps : le cadre de l'engagement se modifie

Parmi 79 % des Québécoises et Québécois qui ont donné de leur temps au service des autres gratuitement et sans obligation au cours de l'année 2010 :

- 48 % ont agi de façon informelle dans un groupe d'amis, de voisins ou de collègues;
- 41 % l'ont fait de façon structurée dans un organisme formel.

- Les personnes âgées de 35 à 44 ans (49 %), celles disposant d'un revenu annuel du ménage de 80 000 $ ou plus (50 %) et celles bénéficiant d'une formation de niveau universitaire (53 %) sont significativement plus nombreuses à avoir donné de leur temps à un **organisme structuré** au cours de la dernière année.
- Les personnes âgées de 18 à 24 ans (62 %) ou de 25 à 44 ans (59 %), les ménages avec enfants (54 %), les travailleurs manuels (65 %) et les personnes avec une formation de niveau universitaire (58 %) sont significativement plus nombreux à avoir donné de leur temps à un groupe d'amis, de voisins ou de collègues informels au cours de la dernière année.

Concrètement, le bénévolat d'initiative est celui où les bénévoles apportent une aide directe, de leur propre chef, sans passer par un groupe structuré ou une organisation bénévole formelle.

Le sondage fait état que les personnes âgées de 55 à 64 ans (35 %) ou de 65 ans ou plus (43 %), les retraités (41 %) et les ménages sans enfant (29 %) sont significativement plus nombreux à donner de leur temps sur une base régulière.

Les résultats indiquent également que la valorisation personnelle (estime de soi, fierté, sentiment d'être utile, reconnaissance des autres) constitue la principale source de satisfaction de l'expérience bénévole.

Les bénévoles cherchent à servir, mais aussi à vivre une expérience agréable de qualité. Cela confirme que le don et la satisfaction personnelle vont de pair.

Les résultats montrent que la décision de s'engager bénévolement est plus individuelle que collective. Il n'est pas étonnant de constater qu'une large proportion doit d'abord se sentir touchée par une cause pour s'y engager. De nos jours, l'engagement bénévole paraît ainsi plus dépendant des intérêts et des besoins personnels que d'un geste éthique ou d'une obligation imposée par un système moral ou religieux.

On en déduit qu'une cause attrayante doit toucher les gens et correspondre à leurs intérêts. Ainsi, une organisation qui recrute des bénévoles doit gagner leur confiance et manifester clairement les affinités qu'elle a avec ces derniers.

CONCLUSION

LES CONSTATS SUR LES CHANGEMENTS EN BÉNÉVOLAT

Il y a donc, dans la population au Québec, un bénévolat informel que plusieurs chercheurs appellent le bénévolat d'initiative. Ce dernier se pratique hors des institutions et des organismes. Ainsi, les résultats sur les changements en bénévolat viennent confirmer que le bénévolat « nouveau » privilégie l'action par rapport au fait d'appartenir à une organisation (c'est-à-dire d'en être membre).

Les résultats montrent également plusieurs formes d'engagement. En ce qui concerne le temps donné et disponible, deux profils de bénévole se dessinent : ceux qui sont toujours disponibles (TLM) et ceux qui s'impliquent de façon intermittente.

LES CONSÉQUENCES SUR LES PRATIQUES DES GESTIONNAIRES

Ils doivent adapter les tâches et les horaires et faire preuve de souplesse avec les bénévoles « intermittents ». Ils doivent créer, dans leurs organisations, les conditions qui assurent à tous les bénévoles (traditionnels et nouveaux) une expérience satisfaisante et de qualité. Ils doivent notamment assurer un encadrement davantage de type « coaching » que de type « boss », créer une ambiance de plaisir entre bénévoles, savoir remercier et montrer l'utilité de la contribution des bénévoles. Enfin, ils doivent démontrer les affinités et la proximité de la cause qu'ils servent et de leurs organismes avec les individus, les communautés et les réseaux.

QUELQUES PISTES SUR LES MANIÈRES D'ATTIRER LES BÉNÉVOLES

La stratégie de recrutement la plus efficace consiste à **demander à des individus** d'accomplir une tâche pour une cause ou une organisation. Il faut savoir que demander à quelqu'un, c'est en quelque sorte lui dire qu'on a besoin de lui et que l'on croit qu'il peut accomplir une tâche avec succès. Il ne faut donc pas craindre de demander. Notamment, il s'agit de s'adresser à des individus ciblés et de mener une campagne publique dans l'ensemble de la population.

Par ailleurs, pour que l'offre soit optimale, il importe de choisir la stratégie du **«bouche-à-oreille»**. Le bouche-à-oreille s'exerce dans
plusieurs cercles ou réseaux sociaux, qu'ils soient familiaux, professionnels, communautaires ou virtuels.

On sait que les bénévoles s'engagent pour une cause ou une organisation qui les touche d'une façon ou d'une autre. On sait aussi que le bénévolat satisfait des besoins personnels de réussir quelque chose, d'être utile et de se faire des amis. En conséquence, demander aux individus de s'engager, ce n'est pas quémander mais offrir quelque chose de plaisant.

Au-delà de ces quelques pistes, il faut se rappeler d'**adopter une attitude d'ouverture remplie de positivisme** face aux gens moins connus. Qui sait, ceux-ci peuvent devenir des bénévoles indispensables pour l'avenir des organisations. Par la suite, pour garder ces bénévoles, les organisations offrant un milieu agréable et un climat propice à l'engagement resteront les plus attrayantes.

VOLUME 9, NUMÉRO 5 - 2011

Professionnel du loisir en reprise de qualité de vie

Le loisir en réadaptation est un processus complexe qui a pour enjeu l'amélioration de la qualité de vie de personnes avec des déficiences. Le professionnel en loisir devient alors un conseiller et un guide auprès de la personne dans son processus d'intégration en loisir. Il la conscientise à l'importance du loisir, la guide dans la reprise d'activités significatives, soutient l'intégration de la pratique de loisirs dans la communauté et favorise l'émergence de possibilités adaptées aux besoins de la personne handicapés.

LE LOISIR ET LA SANTÉ

L'intervention en loisir dans le domaine de la santé touche diverses clientèles et diverses sphères d'intervention. Elle vise l'intégration des aspects ludiques et l'accès aux bénéfices reconnus du loisir dans les traitements et la reprise de loisirs significatifs favorisant une meilleure qualité de vie. Cette intervention paraît simple à énoncer et à concrétiser, mais il faut réaliser que donner accès au plaisir et aux bénéfices qui découlent de la pratique du loisir chez des personnes aux prises avec des limitations, des douleurs ou une forme d'isolement social relève d'une intervention professionnelle complexe et de plus en plus reconnue dans le réseau de la santé. Cette intervention peut prendre diverses formes : animation auprès des clientèles démunies ou hébergées dans le réseau de la santé, accompagnement clinique individualisé dans la reprise de loisirs pratiqués avant l'apparition de limitations et interventions en développement communautaire pour favoriser le développement de loisirs adaptés dans la collectivité.

Le secteur de la réadaptation vise quant à lui à réduire ou éliminer les incapacités dues aux accidents, aux maladies ou au contexte social, et ce, dans divers domaines. Le champ d'action de la réadaptation se retrouve en déficience physique, en santé mentale, en déficience intellectuelle, dans les problématiques sociales comme la délinquance et la criminalité, et dans les problématiques de consommation abusive.

L'intervention en réadaptation vise donc la reprise et la mise en oeuvre d'habitudes de vie et de rôles sociaux permettant aux personnes engagées dans ce processus d'avoir accès à une vie sociale et professionnelle la plus proche possible de la normale.

IMPACT DE L'APPARITION DES INCAPACITÉS

L'apparition d'incapacités provoque une rupture dans le déroulement normal de la vie. Dans les phases aiguës, la souffrance, le manque d'énergie et les incapacités font en sorte que les compétences physiques et sociales peuvent changer. C'est ainsi que certaines personnes doivent renoncer à certaines habitudes de vie et à des rôles sociaux incluant leurs loisirs. Elles subiront par conséquent une perte de qualité de vie causée souvent par l'isolement, l'inactivité et la dévalorisation. Les premières étapes d'intervention de l'équipe multidisciplinaire visent à faire regagner à ces personnes le maximum de capacités et à favoriser leur stabilité psychologique pour qu'elles se mobilisent davantage.

L'intervention en loisir vise à agir sur le milieu de vie, l'entourage et l'accompagnement afin que les gens gardent un bon moral et soient entourés de leurs proches. La place faite aux familles et aux proches dans les activités de loisir permet un échange en dehors du contexte de la maladie et de la souffrance. Les programmes d'activités offerts doivent avoir des visées cliniques solides pour qu'on obtienne les retombées voulues.

Le deuil des anciens rôles sociaux est souvent nécessaire avant d'accepter de s'investir dans de nouveaux domaines et de nouveaux projets. Le temps, l'expérimentation, la confrontation à la nouvelle réalité sont des étapes à franchir. La conscience des bienfaits et des avantages de la pratique de loisirs va favoriser l'engagement personnel dans la réadaptation et dans la reprise de loisirs simples visant l'amélioration de la condition personnelle.

À plus long terme, l'incapacité de réaliser certains rôles sociaux, par exemple le travail, fait en sorte que le loisir devient souvent un des seuls moyens pour entrer en communication avec les autres, se valoriser, développer une identité et jouer un rôle social. L'accompagnement professionnel en loisir visera à conscientiser la personne à l'importance que peut prendre le loisir dans sa vie, aux nombreuses retombées positives qu'elle peut en retirer et aux effets bénéfiques sur sa qualité de vie. Cette prise de conscience est la base de l'intervention en loisir, car dans un contexte normal, on ne prend pas toujours conscience des avantages que nous procurent nos loisirs au quotidien.

DÉFI DE L'INTERVENTION EN LOISIR AU REGARD DE LA PARTICIPATION SOCIALE

Le rôle de l'intervenant en loisir est à la fois d'aider la personne avec des limitations à développer sa volonté et sa compétence à s'intégrer dans la collectivité par le loisir, et de soutenir la collectivité pour qu'elle développe des possibilités de loisir adaptées aux besoins des personnes, de manière à leur faire une place au même titre que tout autre citoyen.

Les intervenants en loisir soutiennent que les gens aux prises avec des limitations ou des incapacités doivent demeurer actifs physiquement, socialement et cognitivement afin de conserver et d'améliorer leurs capacités, et que la pratique régulière et intégrée de loisirs dans la communauté est un moyen privilégié pour y arriver. Cinq facteurs principaux proposés par Amyot (2001)[3] favorisent la participation aux loisirs des personnes handicapées : 1- La connaissance et l'expérience des personnes en matière de loisir; 2- la présence d'un transport adapté de qualité; 3- l'accompagnement en loisir; 4- l'accueil des organismes et l'accès universel aux lieux et aux activités; 5- l'accessibilité financière et une tarification adaptée.

LOISIRS ADAPTÉS VERSUS LOISIRS INTÉGRÉS

La pratique de loisirs dans la communauté doit se faire sur un continuum de possibilités. Ce continuum doit permettre aux personnes, selon leurs capacités et leurs compétences, de participer à des activités régulières offertes à toute la population ou d'avoir accès à des programmes d'activités adaptées au rythme et aux besoins des personnes avec des limitations.

Il n'y a pas de modèle linéaire à suivre et à appliquer à tous. Chaque personne a un cheminement personnel différent et l'intervenant en loisir doit accompagner les personnes qui lui sont confiées selon leurs besoins personnels.

UNE QUESTION D'ÉQUILIBRE

La pratique de loisirs dans la communauté procure de nombreux avantages et bénéfices reconnus. Plaisir, détente, contacts sociaux, expression et créativité, valorisation, se sentir utile, se sentir aimé et apprécié, ressentir un mieux-être psychologique. Pour que la pratique se réalise et perdure dans le temps, il faut que l'équilibre soit atteint entre trois variables principales. Il faut que les compétences et le potentiel de la personne (première variable) correspondent à ses propres objectifs personnels (deuxième variable) et que l'environnement puisse lui fournir les possibilités de réalisation adaptées à ses besoins (troisième variable).

L'équilibre est ébranlé lorsqu'une de ces variables est déficiente. Un changement dans les capacités de la personne, une modification de l'environnement (pas de transport ou d'ascenseur, par exemple), la cessation d'un programme de loisir peuvent rendre l'activité de loisir impraticable.

Les bénéfices doivent toujours être plus grands que les inconvénients. Cet énoncé paraît une évidence, mais comme intervenant, on ne prend pas toujours conscience des inconvénients rencontrés par les personnes handicapées dans la pratique de leurs loisirs dans la communauté. Elles font face souvent à des barrières architecturales, du matériel mal adapté à leurs besoins, un accueil et des attitudes inadéquats, des coûts d'inscription trop élevés, de l'attente et des distances importantes en transport adapté. Ces inconvénients peuvent prendre le dessus, limiter le plaisir retiré de l'expérience loisir et faire en sorte que l'activité sera abandonnée.

Pour favoriser et soutenir la pratique de loisirs des personnes handicapées dans la communauté, des mesures d'accompagnement sont souvent nécessaires. Ces mesures permettent de compenser les difficultés en matière de communication, d'alimentation, de vêtements, de santé, d'hygiène, de déplacements ou de comportements, et permettent à ces personnes de demeurer actives malgré leurs limitations. Certains organismes, programmes et municipalités offrent un accompagnement en loisir. Ces mesures sont précieuses quoique insuffisantes en raison de la pauvreté des budgets qui y sont attribués.

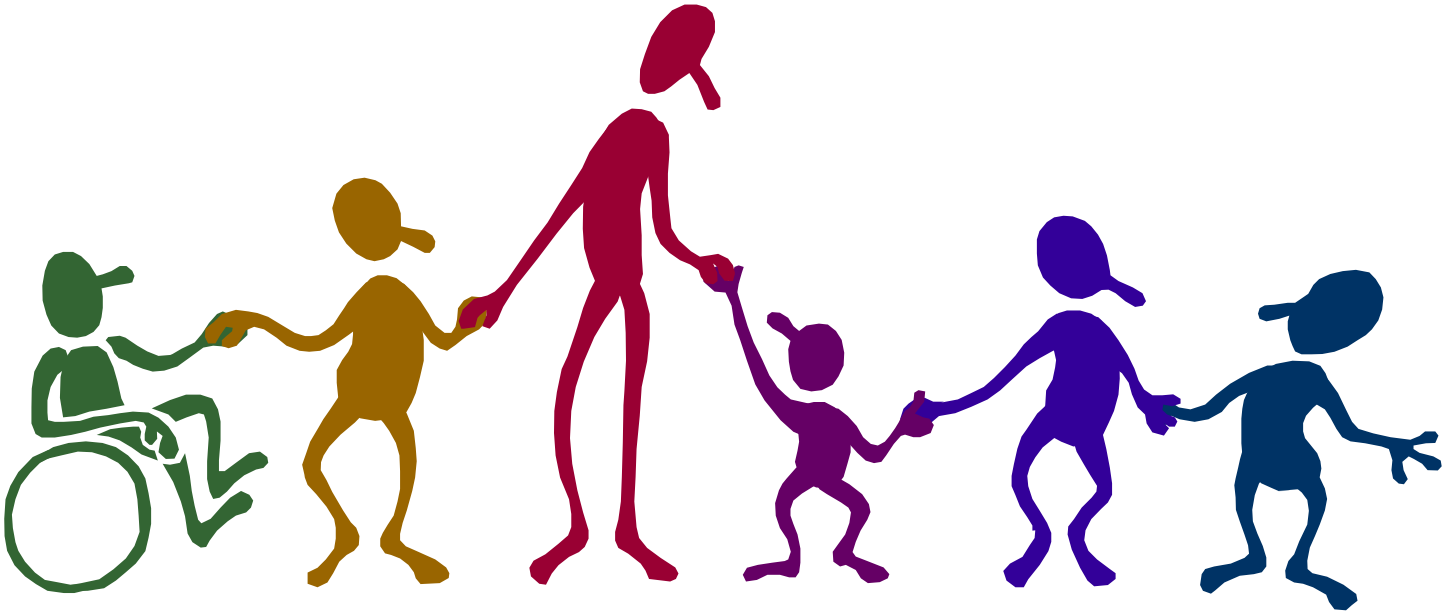

FORMATION DES BÉNÉVOLES

HORAIRE 2011-2012

FORMATION	LIEU	DATE	HEURE
Bien s'outiller pour communiquer	Collège d'Alma	23-nov-11	18 h 30 à 21 h 30
Recrutement et sélection des bénévoles	Cégep de Jonquière	14-mars-12	18 h 30 à 21 h 30
Gestion de conflits	Salle multifonctionnelle de Saint-Bruno	11-avr-12	18 h 30 à 21 h 30

Heure d'ouverture des bureaux

Du lundi au vendredi

De 8 h à 12 h
De 13 h à 16 h

Conception de l'inter@ctif : Johanne Doucet

Parutions de l'Inter@tif
Prochaine parution le 15 décembre 2011

L'inter@ctif s'avère un bulletin électronique tiré à plus de 500 exemplaires. Son contenu est axé sur les activités qui se déroulent au cours du mois de la diffusion ou sur des informations spécifiques pouvant intéresser nos lecteurs. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos articles avant le 10 de chaque mois à rls@rls-sag-lac.org.

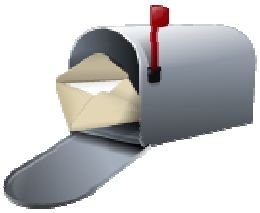

Éducation, Loisir et Sport Québec

414, Collard Ouest
Alma Qc G8B 1N2
Tél.: 418-480-2228
Fax: 418-668-0265
rls@rls-sag-lac.org
www.rlsslsj.qc.ca

Le Regroupement loisir et sport est subventionné par ce ministère.